



Conseil départemental

Extrait du Procès-verbal de la séance du 08/03/2022

N°: 283097 / BP 2022 - 6 - Transition écologique – Transports et mobilités douces

Objet : Budget primitif de l'exercice 2022. Rapport général sur les transports publics.

Le Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Considérant la fin de la délégation par la Région Occitanie de la compétence transports interurbains et d'une partie de la compétence transports scolaires au Conseil départemental de la Haute-Garonne et les incidences en résultant : disparition du budget annexe interurbain et des dépenses de transport scolaire hors ressort territorial de Tisséo-Collectivités ;

Considérant les propositions de crédits correspondant aux charges de transports publics qui subsistent dans le budget général ainsi qu'aux recettes :

En dépenses :	Montants en € TTC
Le transport scolaire	
Les services spéciaux de transport scolaire	8 928 706
Le transport scolaire sur le réseau Tisséo	6 064 000
Le transport scolaire par le train	197 925
Le transport des élèves et étudiants en situation de handicap	9 342 500
Assistance Maîtrise d'Ouvrage.....	24 000
Dialogue citoyen et sensibilisation des usagers.....	50 000
Divers - transport scolaire	166 000
Convention de coopération Région Département à venir	561 500
Le transport solidaire :	
Le transport des demandeurs d'emploi :	
Transport sur le réseau urbain de Tisséo	450 000
Transport sur le réseau par le train	700 000
Le transport des bénéficiaires du RSA :	
Transport sur le réseau urbain de Tisséo	5 176 500
Transport sur le réseau par le train	477 050
Le transport des personnes de 65 ans et plus :	
Transport sur le réseau routier	30 450
Transport sur le réseau par le train	33 495
Les subventions d'équipement aux transports urbains toulousains (Tisséo SMTC)	
- en autorisation de programme	0
- en crédit de paiement	6 500 000
Les Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse	
- en crédit de paiement	1 500 000
Les études prospectives multimodales des déplacements	
- en crédit de paiement	167 500
Le partenariat CAMINO-T	
- en crédit de paiement	8 112
La mise en accessibilité des réseaux de transports publics pour les personnes à mobilité réduite	
- en crédit de paiement	160 000
L'accessibilité des points d'arrêts non prioritaires	
- en crédit de paiement	200 000
La location des abris bus implantés sur le réseau	
Equipement et entretien des abribus.....	3 233 790

En recettes

Contributions des communes au transport des personnes de 65 ans et plus	5 075
Participation des communes et des EPCI pour élèves domiciliés à -1km.....	79 487
Régie de recettes des transports scolaires	62 824
Recettes relatives aux études prospectives multimodales	200 000
Pénalités perçues	21 327
Autres produits exceptionnels	10 664

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

Décide

Article unique : d'adopter les inscriptions de crédits des transports qui figurent dans le Budget Primitif 2022 du budget général telles qu'énoncées dans le rapport, pour un montant de 44,7 M€ et notamment :

- au titre des principales dépenses de fonctionnement
 - 25,1 M€ pour le transport scolaire d'environ 40 000 élèves organisé par le Conseil départemental sur les 108 communes de l'agglomération toulousaine par délégation du syndicat Tisséo-collectivités et le transport scolaire d'environ 1 500 élèves et étudiants en situation de handicap pris en charge par le Département en compétence propre sur l'ensemble du territoire haut-garonnais. L'ensemble représente les sommes de :
 - * 8,9 M€ pour le transport des élèves sur 341 lignes scolaires,
 - * 6 M€ pour le transport des élèves sur le réseau Tisséo,
 - * 0,9 M€ pour le transport des élèves sur le réseau ferroviaire, le réseau régional scolaire et interurbain, les services organisés par les établissements privés,
 - * 9,3 M€ pour la prise en charge des frais de transport des élèves et étudiants en situation de handicap.
 - 6,7 M€ pour les transports solidaires dont :
 - * 1,1 M€ pour le transport des demandeurs d'emploi domiciliés hors du territoire de Tisséo-collectivités,
 - * 5,6 M€ pour le transport des bénéficiaires du RSA domiciliés sur le département.
 - 3,2 M€ pour la location et l'entretien de 1 785 abribus implantés aux arrêts des lignes scolaires et régulières.
 - 1,5 M€ pour les études projet des Aménagements Ferroviaires au Nord de Toulouse (AFNT) engagées prochainement dans le cadre de la poursuite du Grand Projet du Sud-Ouest (GPSO).
- Au titre des principales dépenses d'investissement
 - 6,5 M€ pour la subvention d'équipement attribuée à Tisséo-collectivités en application de la convention de financement du « Projet Mobilité 2020-2025-2030 » qui prévoit un financement de 201,25 M€ sur 15 ans pour le programme Linéo, la construction de la 3^{ème} ligne du métro et sa connexion à la ligne B, la création de la ligne express Muret-Toulouse. Les crédits inscrits couvrent le montant de la subvention à verser prochainement à Tisséo-collectivités.

La présente délibération a été adoptée à l'unanimité par vote à main levée.

52 "Pour" : Mme Artigues, M. Bagnéris, Mmes Barrière, Baylac, MM. Boureau (procuration Mme Malric), Bouteloup, Mmes Boyer, Courade, Croquette, MM. Cujives, De Scorraïlle, Mme Degers, MM. Denouvion, Deuilhé (procuration Mme Vieu), Duclos, Dumoulin, Fabre, Mme Farcy, M. Fellah, Mme Floureusses (procuration M. Denouvion), MM. Fouchier, Gabrieli, Mme Geil-Gomez, M. Gibert, Mme Goffre-Pedrosa, M. Gojard, Mme Hardy, M. Hébrard, Mme Honvault, MM. Klotz, Laffont, Mmes Lamant, Laurenties-Barrère, Leclerc (procuration Mme Vezat-Baronia), MM. Llorca, Lubac, Mmes Lumeau-Préceptis, Malric, MM. Méric, Péré, Mme Poumirol, M. Rival, Mme Saint-Aubain, M. Simion, Mme Siorat, MM. Suaud, Taravella, Mmes Touzet, Vezat-Baronia, Vieu, M. Vincini et Mme Volto.

2 "Absents" : Mmes El Kouacheri et Masella.

Signé

Georges MÉRIC

Président du Conseil départemental